

LES VILLAE RUSTICAE DANS LE BASSIN DU SOMEȘ RECE (LA VILLA RUSTICA DE CHINTENI I)

Dorin ALICU, Cluj-Napoca

Dans le domaine de la recherche archéologique fondamentale de l'époque romaine en Dacie, deux tendances prioritaires sont à signaler à cette heure. La première, qui est à la fois la plus importante, se propose de mieux connaître la vie urbaine par l'ouverture ou l'amplification de grands chantiers dans les principales villes de la Dacie. La seconde tendance, à laquelle se consacre un grand nombre de spécialistes, se propose de tirer au clair certains aspects de la vie militaire romaine.

Ces deux courants ont pratiquement absorbé la presque totalité du personnel scientifique, en attirant les jeunes historiens, spécialisés dans ces domaines, en même temps que les fonds destinés à la recherche.

C'est en partie la raison pour laquelle un aspect important de la civilisation romaine en Dacie a été négligé, à savoir la vie rurale avec toutes ses implications dans l'économie et le commerce dans le quotidien, mais aussi dans la romanisation de la province.

Nous avons usé du terme "en partie", parce qu'il existe quand-même, tout comme par le passé, des recherches qui se penchent sur cet aspect mais qui sont pour le moins sporadiques. Quant aux *villae rusticae* de Dacie, les premières fouilles datent du XIX^e siècle, elles ont été poursuivies aussi pendant l'entre-deux-guerres. Malheureusement, ces recherches sont loin d'être complètes; sommaires, elles se signalent par des plans de valeur inégale et privés de détails. On y précise tout au plus, et rarement, les étapes de construction, les éléments de stratigraphie et les étapes de développement. En plus, vu la rareté des investigations archéologiques, il n'est guère possible de réaliser une analyse correcte de la répartition des *villae* sur le

territoire. En raison de l'insuffisance des informations fondamentales, la bibliographie historique roumaine est plutôt pauvre en études modernes dans ce domaine.

Ce sont là les raisons pour lesquelles il a été décidé que le troisième Colloque roumano-suisse serait consacré au sujet de la ruralité romaine et aurait lieu à Tulcea, où les recherches de cet aspect de la civilisation romaine sont assez poussées. Il est à souhaiter que nous tous fassions ici un premier pas dans la mise au point d'un programme cohérent de recherche sur la vie rurale en Dacie sous tous les aspects qu'elle comporte, afin que, d'ici quelques années, une page pour ainsi dire blanche de l'histoire de la Dacie soit éliminée.

Le bassin du Someș Rece comporte une bonne partie du territoire agraire de l'ancienne Napoca, qui était la capitale de la *Dacia Porolissensis*, ville qui avait accédé au rang de *municipium* dès l'époque de l'empereur Hadrien et de colonie sous Marc-Aurèle¹. L'antique Napoca était un centre économique et administratif sans importance militaire, destiné, tout comme d'autres villes de l'Empire, à être un centre social de la population rurale habitant l'ensemble du territoire².

Dans l'antiquité romaine (fig. 1), la région était intensivement habitée, ce dont témoigne plus d'une centaine d'emplacements où, fortuitement ou grâce à des fouilles, il a été mis au jour du matériel archéologique romain³. On ne connaît qu'en partie le rôle qu'a joué la majorité de ces établissements dans la vie sociale et militaire de la province. Les plus connus sont les camps fortifiés de Gilău, Gherla et Căței. Ces camps fortifiés avaient leur propre *regia*, territoire se trouvant sous la juridiction et le contrôle militaire. On a trouvé à Căței deux inscriptions datant de l'époque de Gordien III qui témoignent de la présence d'un bénéficiaire du consul de Dacie, *agens sub sig(nis) Samum cum reg(ione) Ans(amensium)*, qui contrôlait la région⁴. Pour ce qui est des autres établissements, une simple observation superficielle ne saurait révéler combien d'entre

¹ H. Daicoviciu, *ANRW*, II, 6, 1977, 919 - 949.

² R. Duncan Jones, *JRS*, III, 1963, 86 - 87; Ch. Picard, *ANRW*, II, 3, 1977, 110.

³ *Repertoriul arheologic al județului Cluj*, Cluj-Napoca, 1992, *passim*.

⁴ *CIL*, III, 7633; I.I. Russu, *Activitatea muzeelor*, II, 1956, Cluj, 120 sqq; C. Daicoviciu, *ActaMN*, III, 1966, 169; M. Macrea, dans *VDR*, 114.

eux attestent la présence d'une *villa rustica*, combien sont des habitats ruraux ou combien ont une autre destination.

Il n'en reste pas moins que, si l'on ajoute à la recherche superficielle les trouvailles épigraphiques et la recherche archéologique, on pourrait supposer la présence de seize *villae* situées dans les alentours de Napoca. Leur chiffre a dû être plus important, surtout si l'on prend en compte le fait que Napoca bénéficiait du *jus Italicum* (les propriétaires étaient exemptés d'impôts)⁵.

Une typologie de ces *villae* ne peut pas être dégagée en raison des carences de l'investigation. Il est pourtant possible de distinguer deux groupes en fonction du nombre des édifices qu'elles regroupent. Un premier groupe comprend les *villae* à un seul bâtiment ou tout au plus à deux, comme celles de Șardu⁶, Viștea⁷, Rediu⁸, Aiton⁹, Dezmir¹⁰, Sânicoară¹¹, Apahida I¹² et Apahida II¹³, Jucu de Sus¹⁴ et Pintic¹⁵. Dezmir et Pălatca¹⁶ sont également connues par des photos aériennes, Apahida I et II ainsi que Pălatca par des recherches archéologiques plutôt sommaires et les autres par des investigations superficielles. Le second groupe comprend les *villae* à enceinte et plusieurs bâtiments; parmi elles, celles de Ciumăfaia¹⁷,

⁵ M. Macrea, *op. cit.*, 294.

⁶ G. Finály, *AÉrt*, XXIV, 1904, 244; I. Mitrofan, *ActaMN*, XI, 1974, 46.

⁷ G. Finály, *l.c.*; E. Orosz, *ErdMuz*, XX, 1909, 90 - 91; C. Daicoviciu, *AISC* 1/2, 1928 - 1932, 63; I. Mitrofan, *op. cit.*

⁸ I. Téglis, *AÉrt*, XXVI, 1906, 361 - 362; I. Mitrofan, *op. cit.*, 45.

⁹ M. Roska, *Dolgozatok*, Cluj, VI, 1915, 48 sqq.

¹⁰ *Ibidem*, Cluj, II, 1911, 106 sqq; *CIL*, III, 865; I. Mitrofan, *op. cit.*, 43 - 44.

¹¹ C. Daicoviciu, *op. cit.*, 62; I. Mitrofan, *op. cit.*, 45.

¹² A. Buday, *Dolgozatok*, Cluj, IV, 1913, 128 - 154; I. Mitrofan, *ActaMN*, X, 1973, 130 - 133.

¹³ G. Finály, *AÉrt*, XXI, 1901, 239 - 250.

¹⁴ Idem, *AÉrt*, XVIII, 1898, 430 - 431; I. Mitrofan, *ActaMN*, XI, 1974, 44.

¹⁵ *CIL*, III, 853; K. Torma, *ArchKözl*, V, 1865, 12 - 13; I. Mitrofan, *ActaMN*, XI, 1974, 45.

¹⁶ M. Macrea, *Studia*, 2, 1, 1949, 110 - 114.

¹⁷ Z. Székely, *St.Com.*, 14, 1969, 155 - 181.

Chinteni I¹⁸ et Chinteni II¹⁹ se distinguent plus particulièrement. En outre, les *villae* de Măcițașu et Sic - qui n'ont pas encore été identifiées, mais dont l'existence est très probable - devraient appartenir à ce deuxième groupe. Dans ces localités on a retrouvé des autels consacrés au dieu Silvanus par des esclaves qui auraient pu être des intendants de domaines ou de *villae rusticae*²⁰.

Les *villae* appartenant au premier groupe pourraient être les maisons des propriétaires de lopins de terre de la centurie de Napoca (à titre d'exemple: Dezmir, Sânicosară, Apahida I et II, Jucu de Sus).

Les *villae* qui appartiennent au second groupe, celles de Ciumăfaia et Chinteni, se distinguent par le choix de leur emplacement dans des vallées latérales, sur les terrasses centrales des collines, ainsi que par leurs dimensions, le nombre des bâtiments et les enceintes probablement fortifiées.

Ces *villae rusticae* sont le siège de grandes fermes, dont les propriétaires fortunés détenaient des fonctions municipales ou militaires²¹. Par bonheur, on connaît deux des propriétaires de *villae*, le premier étant Aelius Iulius *veteranus ex centurione*²² et le second - probablement son fils - P. Aelius Maximus, chevalier dignitaire dans deux villes au moins et *sacerdos arae Aug.n.*²³. Sa fortune explique sa carrière municipale.

Les fouilles archéologiques réalisées dans les *villae rusticae* de la vallée du Someș ont été entamées au début du siècle et sont porteuses des carences de l'époque. Les résultats de ces recherches ont été introduits dans une base de données. En conséquence de quoi, on présentera dans ce qui suit la *villa rustica* Chinteni I, dont les fouilles ont commencé en 1987 et se poursuivront jusqu'au dégageement complet de la ferme²⁴.

¹⁸ D. Alicu, *ActaMN*, 31, 1994, 539 - 567; D. Alicu et coll., *ActaMN*, 32, 1995, 619 - 633.

¹⁹ I. Mitrofan, *op. cit.*, 42.

²⁰ M. Macrea, *op. cit.*, 295.

²¹ I. Piso, in *Du latifundium au latifondo*, Paris, 1995, 439.

²² A. Buday, *Dolgozatok*, 2, 1911, 260 sqq.; I. Glodariu, *ANRW*, II, 6, 1977, 961; I. Piso, *loc. cit.*

²³ *CIL*, III, 855; A. Buday, *op. cit.*, 266; *AISC*, V, 1944 - 1948, 231 et sqq.; M. Macrea, *op. cit.*, 294; I. Piso, *Potaissa*, 2, 1980, 125 sqq.; idem, *op. cit.*, 439, 442.

²⁴ D. Alicu, *loc. cit.*

La *villa rustica* de Chinteni est située à l'ouest de la vallée du Chintău, à mi-hauteur de la colline Tulgheç, sur une vaste terrasse ouverte vers le Sud. Par sa position, la *villa* semble respecter au pied de la lettre les suggestions formulées par Columella²⁵. L'enceinte de la *villa* délimite une superficie de 4,5 hectares environ. A l'intérieur, on a pu identifier onze bâtiments à l'intérieur des murs. Les fouilles ont révélé trois bâtiments sur le côté est de l'enceinte (fig. 2 - 3).

Le mur d'enceinte de la *villa* a été mis au jour grâce à des sondages ou par des fouilles intégrales réalisées sur une longueur de soixante-six mètres et jusqu'à une profondeur de soixante centimètres), à partir du chemin actuel en direction du Sud. La muraille, dont la largeur est de 0,85 mètres, est érigée sur une fondation superficielle en deux couches de pierre de carrière, en pierre calcaire et en grès, sans mortier. L'élévation consiste également en pierre de carrière de taille moyenne et de forme parallépipédique. A l'extérieur de la muraille, à un mètre de celle-ci vers l'ouest, on a mis au jour un fossé ou une rigole large d'un mètre, à fond alvéolaire.

A l'extrémité septentrionale de la partie examinée de la muraille, on a identifié un canal qui traversait la muraille au niveau du passage antique, étant placé au point inférieur de la pente. Il semble que, par endroits, la muraille était soutenue à l'extérieur par des contreforts. Sur la partie mise au jour de la muraille, on a identifié deux bâtiments adossés, qui ont été codifiés comme secteur no 3.

Le premier bâtiment, côté nord, est une tour dont la partie orientée vers le nord - mesurant de 2,04 m de longueur; l'amorce du côté est ainsi qu'une partie du côté sud se sont conservées en bon état. Cette tour a été édifiée sans que l'on ait tenu compte du canal qui traversait la muraille (fig. 5 - 6).

A 9 mètres au sud du côté nord de la tour, on a mis au jour un deuxième bâtiment adossé, dont les dimensions extérieures sont de 43,25 m de long et de 5 m de large. Ce bâtiment comporte trois pièces. La deuxième est divisée en deux par un mur transversal à fondation superficielle. Le matériel archéologique qui y a été trouvé est très pauvre, étant composé de quelques fragments de céramique et de clous.

Dans la deuxième pièce on a découvert un fragment de fût provenant d'une colonne fracturée. Malheureusement, on n'a pas

²⁵ Columella, *De re rustica*, I; Vitruvius, *De architectura*, VI, 6, 5.

trouvé d'éléments qui permettent de dater les édifices placés sur la muraille ouest de l'enceinte, ou d'en préciser la destination. Aussi, nous limitons-nous à formuler des hypothèses. Ainsi, la muraille pourrait dater du III^e siècle, quand les *villae* commencent, dans la plupart des cas, à être fortifiées. Dans ces circonstances, la tour qui a été ajoutée plus tard pourrait bien avoir été destinée à surveiller la vallée. L'autre bâtiment était probablement une écurie, exceptée la pièce centrale où on a trouvé le fût de colonne. Cette pièce pourrait avoir servi de logement pour la main d'oeuvre.

Le deuxième bâtiment romain qui a été fouillé (secteur no 1) est superposé à une hutte dacique dont on n'a pas pu préciser les limites. Le bâtiment orienté nord-sud doit avoir eu trois étapes de construction (fig. 7).

Dans la première étape, ses dimensions sont de 21,3 m de long et 13,3 m de large, le bâtiment disposant de six compartiments, dont cinq pièces et une cour. Un incendie marque la fin de cette première étape.

Au cours de la deuxième étape, le bâtiment ne change ni de forme ni d'aménagement intérieur. Le pavage subit une réfection, qui a utilisé le même mortier blanc assez peu consistant. C'est dans ce pavage qu'a été trouvée une médaille datant probablement d'Elagabal. On y a trouvé aussi une quantité importante de céramique, qui a permis de reconstituer quelques vases.

Ce n'est que durant la troisième étape que l'aspect du bâtiment change. Ainsi, orienté vers l'ouest, on a mis au jour un couloir de 3,63 m en largeur, divisé en deux secteurs par un mur transversal. La cour est, elle aussi, partagée par un mur mitoyen et sans doute transformée en deux pièces. Le mur qui délimite les pièces nos 7 et 1 est complètement détruit et reconstruit à 2 - 3 m vers l'ouest. C'est alors que la pièce no 7 a été pavée de dalles en pierre et transformée (peut-être) en une cour. Ces changements importants ont été réalisés au III^e siècle (fig. 8).

On ignore si, à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e, le bâtiment a été ou non abandonné pour quelque temps. Ce qui est sûr cependant, c'est qu'à un moment donné le mur qui sépare les pièces 5 et 4 a été détruit jusqu'au niveau de la fondation. Entre les pièces nos 7 et 5 on a construit un mur en pierre et en brique, lié avec de la terre glaise, dont la structure et l'aspect sont nettement différents des autres murs du bâtiment (fig. 9). Dans cette nouvelle pièce (no 7) se trouve un âtre en glaise à briques pilées qui recouvre le pavage en

dalles et le mur détruit. Sur le mur mitoyen, entre les pièces nos 5 et 4, a été aménagé un âtre en terre glaise.

La troisième étape de construction est composée de trois éléments distincts: l'habitation et les thermes, l'enceinte qui les abrite et un mur d'appui de la terrasse sur lequel ils ont été édifiés, représentant sans doute une extension de l'enceinte.

I. Initialement, il existait un bâtiment ayant une autre destination que celle de thermes. De l'ancien édifice n'est conservée que la pièce no 4 et l'angle nord-est de la construction (fig. 11). A un moment donné, l'aile ouest de l'édifice a été démoli et on a construit un complexe de bassins et de pièces chauffées, qui, à leur tour, ont été complètement anéantis par un incendie. C'est à leur place et d'après un plan semblable mais de dimensions plus réduites de 2,5 m sur la direction nord-sud, qu'a été construit l'établissement de bains.

Ci-après nous donnons la description des pièces fouillées.

Pièce no 4. Le mur septentrional de la pièce est démoli à partir des 3,65 m à l'ouest de l'angle est; la démolition date du Moyen Âge ou de l'époque moderne. Le mur bénéficie d'une fondation solide en pierres de grande taille, large de 0,90 m et de la même hauteur. L'élévation du mur, telle qu'on l'a relevée à l'angle nord-est, a une largeur de 0,65 m et est construite en blocs de pierre rectangulaires de 0,30 à 0,40 m x 0,25 à 0,35 m x 0,10 à 0,15 m, alternant avec des briques, le tout étant lié au moyen d'un mortier très solide. Le mur ouest du bâtiment a été démoli lui aussi jusqu'à la dernière rangée de la fondation. La chance a voulu que se soit conservé l'angle nord-ouest de la pièce et l'amorce du côté nord de la pièce no 5 (fig. 12). La fondation du mur de la pièce no 5 est plus haute de 0,35 m et la pierre employée pour la fondation est de taille plus réduite, sa largeur étant de 0,90 m. Les dimensions intérieures de la pièce no 4 sont de 7,40 m sur la direction est-ouest et de 8,22 m sur la direction nord-sud.

Le niveau antique des deux pièces a disparu presque entièrement à cause des glissements de terrain, des trous creusés en vue de démolir les murs, ainsi que de certains aménagements médiévaux. Il n'est pas exclu que la pièce no 4 ait eu un mur mitoyen construit sur une fondation superficielle sur la direction nord-sud, parce que, à 3,07 m ouest du côté est, on a mis au jour la trace d'un mur ayant une fondation légèrement implantée dans le sol antique, large de 0,60 m.

Dans sa partie sud, il a été découvert, à une profondeur de 35 cm, un canal en forme de "T", large de 50 cm et pavé avec du "cocciopest". Sur un des côtés du canal ont été trouvées quatre briques de forme carrée aux dimensions de 18 x 18 x 8 cm, typiques pour des piliers d'hypocauste. Il est à supposer que la pièce était chauffée du moins en partie, par l'intermédiaire de ces canaux dont des fragments subsistent.

Dans ce cas, le niveau antique de la pièce se trouvait au moins à 40 cm au-dessus du sol actuel.

À 1,70 m à l'ouest de la muraille antique et à 2,35 m au sud de celle orientée vers le nord, on a trouvé la trace d'un pilier, de 30 à 32 cm de diamètre. Un deuxième pilier se trouvait à 3 m à l'ouest du premier, d'un diamètre de 40 cm. Un autre trou, large de 1 m, sur la direction est-ouest, de forme conique, rempli de gravats et profond de 20 cm, est situé à 5,5 m du côté nord et à 2 m du côté est. La partie sud du côté est a été enlevée elle aussi.

Pièce no 5. Ses dimensions sont de 4,40 m sur la direction est-ouest et de 8,20 m sur le côté nord-sud. Les murs de cette pièce sont complètement détruits et il ne subsiste de l'ancienne fondation que une à trois rangées de pierres. Le côté ouest a subi un glissement prononcé vers l'ouest. Les côtés sud et nord étaient adossés au côté ouest de la pièce no 4. Il ne reste rien du niveau antique, à moins que celui-ci n'ait été le sol même, sur lequel gisait une couche assez compacte de tuile, recouverte de débris. La situation stratigraphique du profil sud de la surface est foncièrement différente de la pièce no 4. Ainsi, dans la pièce no 4, il existe une couche égale de remplissage consistant en gravats grossiers de 60 cm, dérangé par les trous pratiqués pour la démolition du mur, sur lequel était probablement sise la fondation de l'hypocauste, tandis que dans la pièce no 5, on trouve, comme nous l'avons dit, une couche de tuiles. Le matériel archéologique découvert dans les deux pièces est très pauvre et fort peu significatif.

Pièce no 7. Dans le prolongement du côté ouest de la pièce no 4 s'ouvre une autre pièce, de forme semi-circulaire, de 4,85 m de diamètre, mesurée sur le côté sud de la pièce no 4.

Là non plus, on n'a pas repéré le niveau antique, mais uniquement, tout comme dans la pièce no 4, une couche de remplissage épaisse de 60 cm. Le mur de l'abside est conservé sur une hauteur maximum de 1 m, sa largeur étant de 62 cm. Il consiste en pierres de carrière de taille moyenne, liées au mortier sur toute la

hauteur de la fondation. Nous estimons que rien n'est conservé de l'élévation. Parmi les débris trouvés au sud de la pièce no 7 on a mis au jour un bloc de pierre façonné, ayant une longueur de 119 cm, une largeur de 27 cm et une épaisseur de 16 cm, se signalant par un côté légèrement arqué. Sur une des faces finies apparaissent deux trous rectangulaires de 3/3 cm à une distance de 46 cm des extrémités. La distance qui les sépare est de 20 cm. A proximité de ce bloc on en a trouvé un autre, de forme trapézoïdale, haut de 75 cm, large de 31 cm et épais de 18 cm. Ce deuxième bloc semble avoir été le pilier d'appui de la fenêtre; il s'en suit que les deux blocs de pierre appartenaient à la fenêtre de l'abside, qui avait trois carreaux. Dans la même zone on a découvert quelques fragments de vitre. L'abside est adossée au mur sud de la pièce no 4.

Pièce no 8. Le côté ouest de la pièce no 8 est formé de la partie est de l'abside 7 et le côté nord de l'angle sud-est de la pièce no 4. Le mur sud de la pièce s'adosse à l'abside, tandis que son mur est s'adosse à l'angle de la pièce no 4. Les dimensions intérieures de la pièce sont les suivantes: 2,35 m sur le côté est et 3 m sur le côté nord. On ne peut rien affirmer quant à la destination de cette pièce. Dans le profil est du carreau se trouve une couche de crépi de teinte rouge, tombée de la paroi de l'abside, par-dessus laquelle se trouvent des débris de tuiles, de briques, de pierre et des gravats. Il y a une grande différence entre la stratigraphie des pièces nos 7 et 8, en ce sens qu'à l'intérieur de l'abside, on trouve le niveau de remplissage mentionné ci-dessus, tandis qu'à l'extérieur de celle-ci, dans la pièce no 8, il existe un niveau de crépi recouvert de débris. Entre le niveau de démolition et le sol antique se trouve une couche épaisse de 15 cm, inégale, percée d'une fosse dans sa partie est et très pauvre du point de vue archéologique. Encore une dernière remarque: la fondation de l'abside se trouve à la même profondeur que celle de la pièce no 4, laquelle, sur une hauteur de 58 cm, est construite en pierre liée avec de la glaise, tandis que la fondation de l'abside est liée avec du mortier sur toute sa hauteur.

Pièce no 3. Longue de 5,50 m sur la direction nord-sud et large de 2,3 m sur la direction est-ouest, la pièce no 3 fait partie du complexe thermal qui se trouvait à l'est de la pièce no 4 et était composé du bassin 2, de la pièce 2a, du bassin b et du *praefurnium* 3a. Tous les murs ouest s'adosent à la pièce no 4, ceux du *praefurnium* à la pièce no 3, tandis que les autres sont reliés organiquement.

L'angle nord-est de la pièce se trouve à 2,85 m du côté est de l'enceinte. La pierre d'angle est en calcaire façonné, posée sur une

rangée de briques (fig. 13). Les murs de la pièce ont une largeur de 0,58 m et sont liés au mortier. Le mur nord est couvert à l'extérieur d'une couche de crépi épaisse de 2,5 cm, peinte en rouge et conservée sur une bande de 35 à 50 cm. La longueur extérieure du mur nord est de 2,65 m, après quoi commence le bassin 2. Les parois du bassin et de la pièce sont reliées organiquement. Dans le mur ouest de la pièce, assez mal conservé, on discerne les traces d'une entrée. Le côté est de la pièce a été doublé à l'extérieur d'un socle en brique, large de

17 cm, par-dessus lequel ont été placées, en position verticale, des tuiles richement liées au mortier et élevées jusqu'à une hauteur de 50 cm. Il semble qu'il s'agisse d'un système d'isolation du mur construit ultérieurement, parce que, de profil, on remarque l'existence d'un fossé large de 55 cm, dans lequel on a placé le socle et une partie de la surface isolante. A l'extérieur de la pièce et du bassin 6, le même "pavage" qu'à l'extérieur du bassin 2 est visible.

Dans la pièce no 3 on a mis au jour le niveau antique, qui consistait en un pavage d'*opus signinum*, épais de 18 cm, placé sur des piliers en brique et appartenant à l'installation de l'hypocauste. Ce pavage a été détruit aux deux extrémités de la pièce (fig. 15).

A 2,50 m du mur sud, il est bordé d'un seuil en pierre, long de 1,04 m, large de 30 cm et épais de 18 cm, accolé au mur est de la pièce. Ce seuil est placé sur deux piliers massifs, construits en brique, long de 40 cm et large de 26 cm (fig. 16). Il est fort possible que le pavage supérieur de la pièce ait continué aussi au nord du seuil, en raison du fait que le pavage inférieur, sur lequel étaient placés les piliers de l'hypocauste, se poursuit. Le fait que le seuil soit placé sur une structure très solide porte à croire qu'il soutenait une paroi mitoyenne, qui divisait la pièce no 3 en deux secteurs, tous les deux chauffés, mais ayant chacune une destination différente.

Le secteur nord pourrait être une pièce de passage entre le sauna, qui était dans le secteur méridional et le bassin à eau froide, noté par 2. Les piliers de l'hypocauste étaient en briques, de 28 x 28 x 6 cm, au-dessus desquels étaient placées 9 autres briques, de 17 x 17 x 8 cm, liées au mortier, après quoi venait une brique, tout comme celle placée à la base, par-dessus laquelle avait été fixée une brique de 40 x 26 x 5 cm. Les piliers étaient reliés entre eux par des grandes briques, de 54 cm, par-dessus lesquelles on a coulé le pavage (fig. 17, 18, 19). Les murs de la pièce étaient chauffés par le système des *tegulae mammatae* (fig. 20). Sur le côté est se conservent *in situ*,

quatre de ces tuiles, de 36 cm de côté, de 3 cm d'épaisseur et de 8 cm de hauteur à la base. Le mur sud et, sur une longueur de 80 cm, le mur est aussi, ont été doublés d'une paroi imperméable, épaisse de 14 cm et bâtie en brique, à crépi hydrofuge, épais de 4 cm. Bien que la partie centrale de la pièce et la zone sud aient leur pavage détruit, il n'en reste pas moins que quelques arguments plaident en faveur de l'existence dans cette zone d'un petit bassin à eau chaude.

Arguments:

1. Dans le prolongement de la bouche du *praeefurnium* se trouvent deux piliers en brique massive, longs de 122 cm et larges de 20 cm, ayant une ouverture entre eux de 40 cm. A gauche et à droite des piliers se trouvaient trois pilastres d'hypocauste. C'est sur ceux-ci que prenait appui le mur décrit ci-dessus, et les deux piliers centraux pouvaient soutenir le fond du bassin.

2. L'arc pratiqué dans la paroi sud de la pièce par-dessus du *praeefurnium* commence à la base du pavage supérieur et s'élève au-dessus de celui-ci.

Il paraît dénué de sens et d'utilité de construire l'arc à cette hauteur et d'enfumer la pièce, mais il est parfaitement plausible, en revanche, de le réaliser au cas où il se constitue en un couloir conduisant au bassin, par lequel pouvaient pénétrer vers la paroi sud du bassin à la fois la chaleur et la flamme du fourneau, ce qui permettait un chauffage plus rapide de l'eau. Dans ce cas, le bassin pouvait mesurer 1,50 m de longueur et 90 cm de largeur. Son extrémité nord, sur le côté est de la pièce, est visible.

Sur le mur est de la pièce s'ouvre à 1 m du mur sud un bassin semi-circulaire de 94 x 100 cm, profond de 80 cm, aux parois construites dans le même style que le bassin 2, ayant le même type de crépi, épais de 4 cm et recouvert d'un dernier enduit.

Le côté ouest du bassin est construit en brique et doté d'une marche haute de 23 cm et large de 20 cm (fig. 21). L'écoulement se faisait par une conduite en céramique vers le nord.

Dans le bassin on a trouvé des fragments de verre et, dans le bassin et dans l'amas de débris de la pièce no 5, on a mis au jour des conduits à une seule extrémité, épousant la forme d'un goulot de bouteille, caractéristique pour le passage de la vapeur.

A l'extérieur du bassin, on a trouvé les éléments d'une fenêtre d'aération, large de 30 cm et haute de 44 cm. Ces éléments représentent un chambranle, un pilier et une solive. La courbure de

la chambranle et de la solive correspond à la courbure du petit bassin.

A l'extérieur, la paroi du bassin ainsi que celle de la chambre étaient crépies.

La pièce du *prae-furnium* porte le chiffre 3 a; sa largeur est de 2,60 m et sa longueur de 2,80 m (fig. 22).

Son mur côté ouest a subi un glissement accentué vers l'ouest et dans le mur méridional, on a pratiqué une entrée large de 90 cm.

Le seuil de l'entrée comportait des marches larges de 25 cm. Sur la marche intérieure, on a trouvé une couche de cendre. Le four était long de 112 cm et large de 40 cm, se maintenant sur une hauteur de 92 cm. Ses côtés étaient construits en pierre et sa partie supérieure en briques. Au fond et sur les bords, il était revêtu de tuiles. Sur sa partie sud, la bouche était bordée d'un mur de chaque côté, s'adossant sur les côtés de la pièce; le côté est était long de 80 cm, le côté ouest de 1,40 cm, leur largeur étant de 40 cm. Ils étaient construits en pierre et en briques, liées par du mortier. Ils formaient, des deux côtés de la bouche du four, une plate-forme.

En face du four, on a trouvé deux pierres rectangulaires, l'une d'elles longue de 61 cm et large de 52 cm; elles se sont probablement détachées de la bouche du four.

A l'extérieur du *prae-furnium*, on a mis au jour deux extrémités de murs: celui orienté vers l'est est long de 70 cm, tandis que celui orienté vers l'ouest mesure 100 cm. Au niveau de la fondation, ils sont rattachés de façon organique aux murs est et ouest de la pièce qui abrite le *prae-furnium* et pourraient être les supports d'une plate-forme.

La pièce no 2 est un bassin ayant la forme d'une abside. Son mur est épais de 0,59 m. Il est revêtu à l'intérieur par une couche isolante, épaisse de 19 cm. Celle-ci consiste en un crépi massif de 5,5 cm appliqué sur le mur et d'une couche de briques de 11,5 cm, par-dessus lesquels on a ajouté une couche de *opus signinum*, épaisse de 3 cm. Les dimensions intérieures du bassin sont, sur la direction nord-sud, 1,58 m, sur la direction est-ouest 1,24 m, la hauteur étant de 0,66 m. Le côté ouest de l'abside est large de 31 cm et s'adosse au mur côté est de la pièce no 4. Le côté sud du bassin ne consistait pas en un mur mais en un barrage en bois, épais de 6 cm, soutenu à l'extérieur par des briques et des pierres, qui pouvaient constituer en même temps une marche en pierre (fig. 23, 24).

Le pavage du bassin consiste en trois couches d'*opus signinum* qui ne sont pas expressément différenciées chronologiquement, en raison du fait que l'orifice d'écoulement de l'eau venant du nord a été construit dès le début légèrement plus bas dans le niveau supérieur du pavage. Le trou d'écoulement est revêtu de tuiles. Il est d'une largeur de 26,5 cm et d'une hauteur de 19 cm. Le pavage du bassin a une épaisseur totale de 29 cm, le niveau inférieur est de 4,5 cm, le niveau intermédiaire de 10,5 cm et le niveau supérieur de 14 cm. Chaque niveau est enduit et la granulation de la composition diffère, plus grossière dans la couche inférieure et plus fine dans la couche supérieure. A l'intérieur du bassin, on a trouvé des fragments de verre.

A l'extérieur du bassin, sous le niveau du crépi, collée au mur et inclinée vers le nord, à un angle de 30° environ, on a appliqué une couche de "cocciopesto", sur une largeur de 50 à 60 cm. A la hauteur du trou d'écoulement apparaissent des tuiles et des briques, qui recouvraient un caniveau en bois, qui traversait toute la cour, dirigeant l'eau au-delà du mur septentrional de l'enceinte (fig. 11).

Au sud du bassin se trouvait la pièce 2 a, dont le mur ouest est commun à celui de la pièce no 4. La pièce est large de 1,80 m et longue de 5,5 m. La stratigraphie de cette pièce a été complètement ravagée par une fosse destinée à éliminer le mur est de la pièce no 4, ainsi que par une autre fosse énorme, creusée probablement par des chercheurs de trésors.

II. Dès le début, la construction a entourée d'une muraille de pierre, créant une cour autour de l'édifice (fig. 25). Voici les dimensions de l'enceinte: le côté est: 27,50 m, le côté ouest: 27 m, le côté sud: 22,75 m et le côté nord: 24,40 m.

Cette muraille d'enceinte subit les mêmes réfections qui affectent aussi le bâtiment principal. A cause des glissements de terrain, les côtés nord, sud et ouest sont en bonne partie détruits. C'est le côté est qui est le mieux conservé. Le mur atteint là une hauteur de 0,55 m. Ce mur, large de 0,60 m, est construit en pierre semi-façonnée de carrière, en grès et en calcaire. Sa fondation est creusée dans le sol antique avec deux rangées de pierre sans mortier. A l'est de la muraille, on a observé ses trois niveaux de construction. Le niveau inférieur est très mince et consiste simplement en une couche de mortier qui épouse les dénivellations du sol antique. Il se trouve à 1 m au-dessous du sol actuel. Le niveau suivant, 15 cm plus haut, est caractérisé par un mortier sableux, de couleur jaunâtre.

Entre les deux niveaux on a mis au jour de la céramique romaine. Le troisième et dernier niveau, qui se trouve à 0,50 m au-dessous, est plus constant et plus épais de 3 à 4 cm près de la muraille. Entre les deuxième et troisième niveaux se trouve une couche de culture riche en céramique et en fragments de tuiles. Le niveau de démolition, marqué par une couche relativement compacte de tuiles, se trouve à 30 cm au-dessous du niveau actuel. Dans l'angle nord-est de la courtine on a ajouté une pièce (no 1) dont les dimensions sont les suivantes: 5,30 m pour le côté est, 3,93 m pour le côté sud, 5,05 m pour le côté ouest et 4 m pour le côté nord.

La largeur des murs varie entre 0,55 m à 0,60 m. Les murs ouest et sud sont adossés à la courtine. Sur le côté ouest, on a pratiqué une large entrée, de 1,50 m, à côté du mur d'enceinte.

Dans la pièce, le niveau antique se trouve à une profondeur de 0,60 m, composé d'une couche de mortier sur laquelle sont tombées des tuiles, des briques et des pierres. Sous cette couche, on a identifié des traces de solives, larges de 15 cm, à orientation nord-sud. Il semble que cette structure soutenait un entreevous de bois, le pavage de la pièce.

Au sud de celle-ci, jouxtant le mur d'enceinte, on a identifié une plate-forme en pierre, en arc de cercle, de 1,5 m de rayon. La plate-forme est légèrement alvéolée vers le centre et consiste en quatre rangées de pierres, sans mortier. La plate-forme est haute de 50 cm. Elle appartient à la deuxième phase du mur d'enceinte et est antérieure à la pièce no 1. Le mur méridional de la pièce passe à travers la plate-forme et le niveau de culture qui se trouve en-dessous. Dans le courant de la troisième phase, la cour qui existait au nord des bâtiments est nivelée par un remplissage de gravats et de terre et est pavée de dalles en pierre. Une partie de ce pavage a été mis au jour au nord de la pièce no 5.

Parallèlement au mur nord de la cour, tout laisse supposer l'existence d'une remise en bois, coiffée d'un toit en tuiles. Cette hypothèse est suggérée par la couche de tuiles qui s'étend sur une superficie entre 2 et 2,5 m du mur sud et à 7 m vers l'ouest de la pièce no 1. C'est là qu'ont été mis au jour des clous en fer. Il est regrettable qu'on n'ait pas pu identifier des traces de piliers en bois, qui auraient permis d'établir les dimensions de cette remise.

Le matériel archéologique mis au jour dans la cour est plutôt pauvre, exception faite d'un dépôt de quatre serpes en fer, enfouies toutes ensemble après l'an 228 après J.-C., compte tenu de la médaille qui a été trouvée non loin de l'endroit.

Sur toute l'étendue occupée par le secteur 2, au niveau supérieur et immédiatement sous l'humus actuel, on a découvert des traces d'habitat datant de la période du féodalisme tardif. A part les fragments de céramique caractéristiques de l'époque et une médaille datant du XI^e siècle, on a identifié une hutte (fouillée par M. P. Iambor) et les traces d'une construction en bois par-dessus la pièce no 1.

III. A 5,30 m à l'ouest du bâtiment, à la base de la terrasse, on a élevé un mur d'appui, large de 80 à 90 cm. Le mur a glissé et s'est incliné dans la direction ouest en même temps que sa fondation. Le matériel utilisé a été la pierre de carrière semi-façonnée, de grande et moyenne taille (fig. 26). La construction du mur date probablement de la troisième phase de l'édifice, époque à laquelle a été bâtie aussi la pièce no 5. Dans la couche de remplissage utilisée pour le nivellement de la terrasse, à partir du bâtiment jusqu'au mur, on n'a trouvé que peu de gravats et de pierre.

On en conclut que le bâtiment a eu trois phases de construction. Dans la première phase, on a à faire à un bâtiment comportant au moins deux pièces à l'intérieur d'une enceinte consistant en un mur en pierre. Dans la deuxième phase, la pièce orientée vers l'est a été démolie et l'on ajoute à la pièce demeurée intacte une construction avec une abside au nord. Cette aile est complètement détruite à la suite d'un incendie. Sur ce même emplacement, dans le courant de la troisième phase, ont été construits les bassins 2, 2a, 3, 3a et 6, en même temps que les pièces. la construction est agrandie vers le sud par une pièce absidale (no 7) et vers l'ouest par la pièce no 5. C'est également durant cette phase qu'est édifié le mur de soutènement de la terrasse. La troisième phase a été datée à la période des Sévères grâce à deux monnaies qui ont été trouvées, l'une dans la pièce no 4 au niveau du pavage qui soutenait l'installation de chauffage et la seconde dans le carreau IV. Les phases antérieures n'ont pas pu être datées avec certitude.

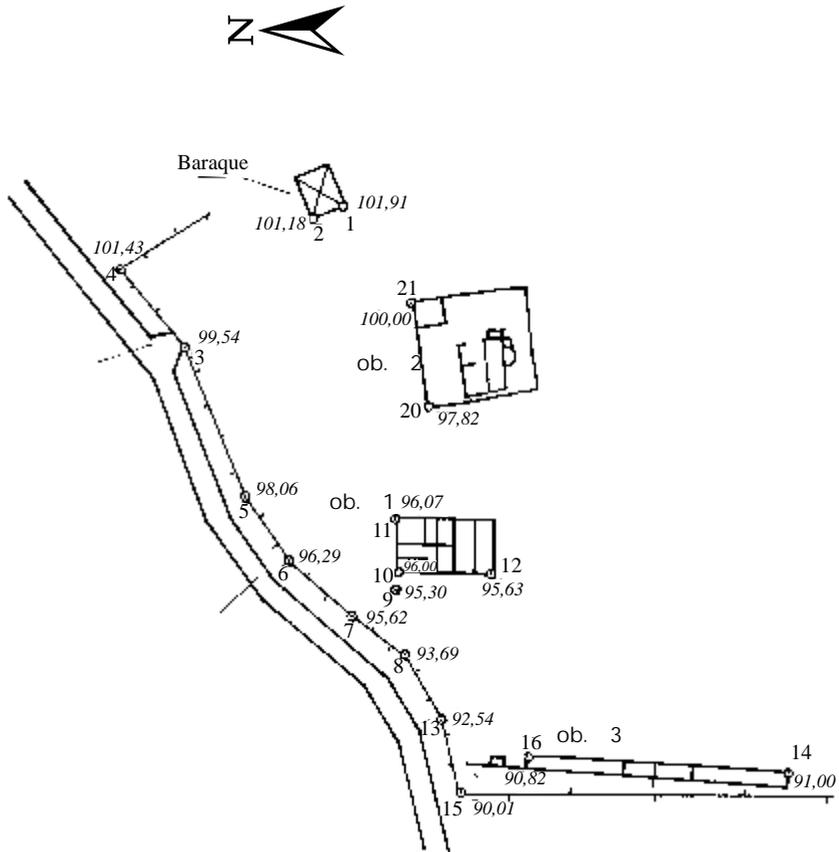


Fig. 2. Villa rustica, Chinteni



Fig. 3. Vue générale.

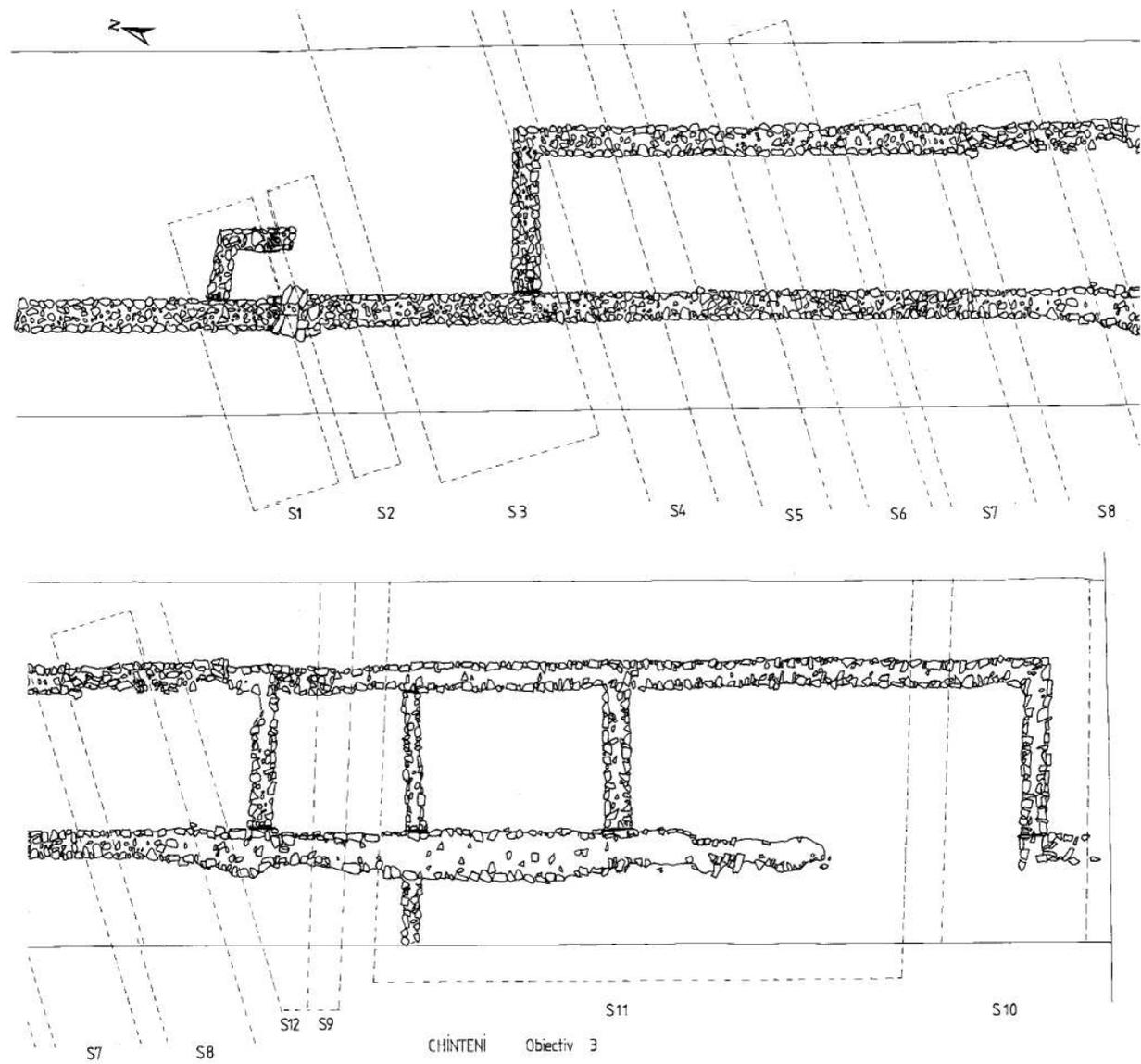


Fig. 4. Obiectif no 3. Vue d'ensemble.



Fig. 5. Objectif no 3. Le canal qui traverse la muraille d'enceinte.



Fig. 6. Objectif no 3. La tour du côté ouest.

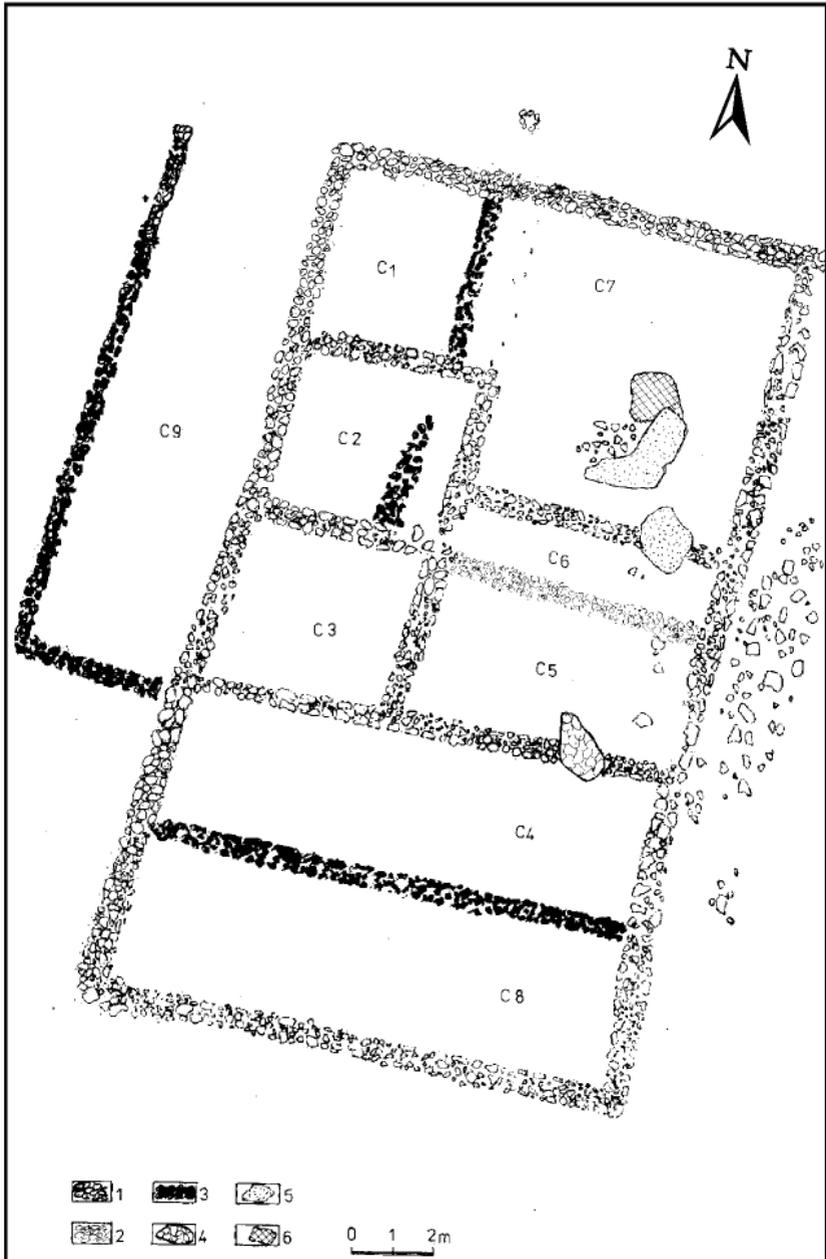


Fig. 7. Objectif no 1. Plan général.



Fig. 8. Objectif no 1. Vue réalisée durant les fouilles.



Fig. 9. Objectif no 1. Muraille tardive.

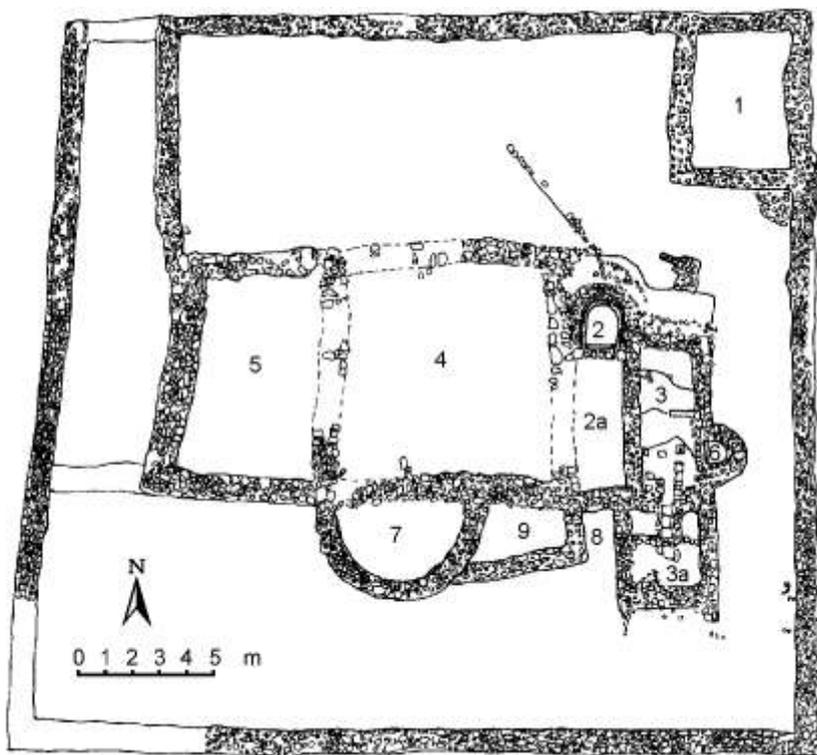


Fig. 10. Obiectif no 2. Plan général.



Fig. 11. Secteur no 2. L'angle nord-est du bâtiment appartenant a la premiere phase.



Fig. 12. Objectif no 2. L'angle nord-ouest de la piece no 4.



Fig. 13. Objectif no 2. Plan des pieces nos 3, 3a, 6.



Fig. 15. Objectif no 2. Piece no 3.

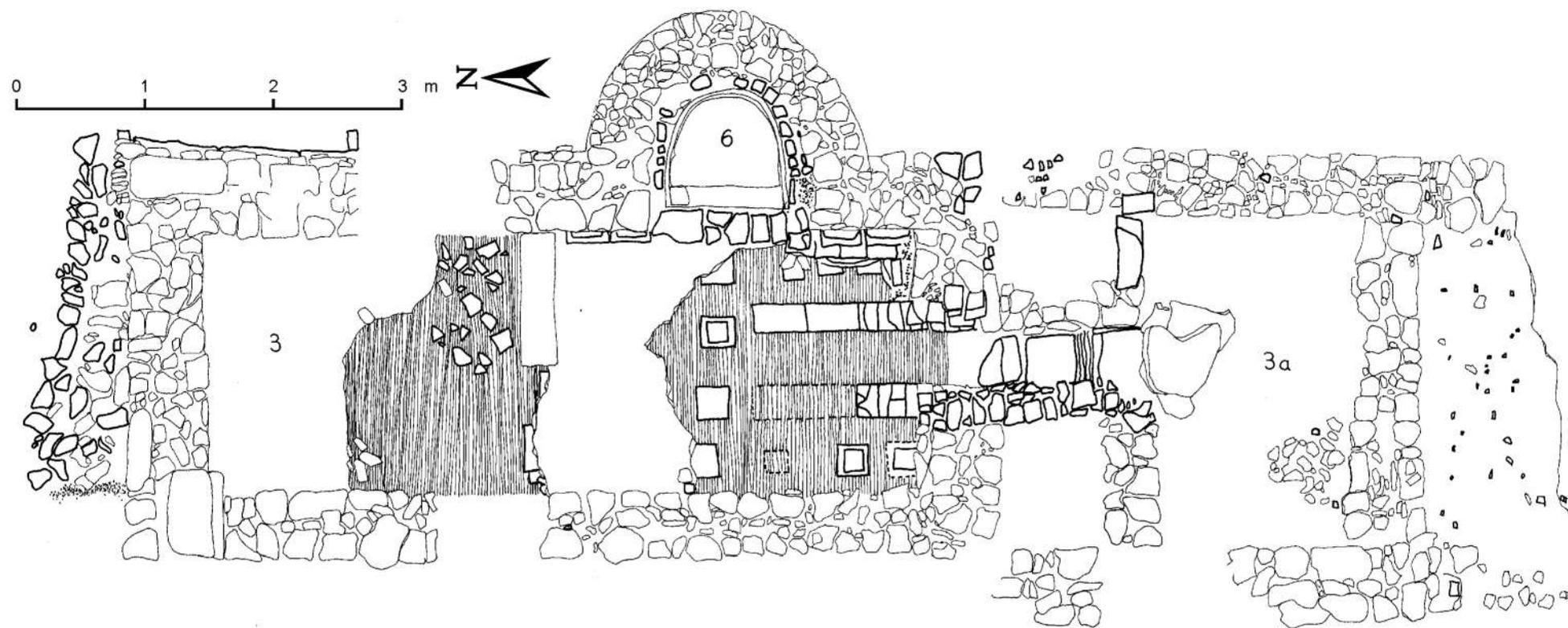


Fig. 14. Objectif no 2. Plan des pièces nos 3, 3a, 6.

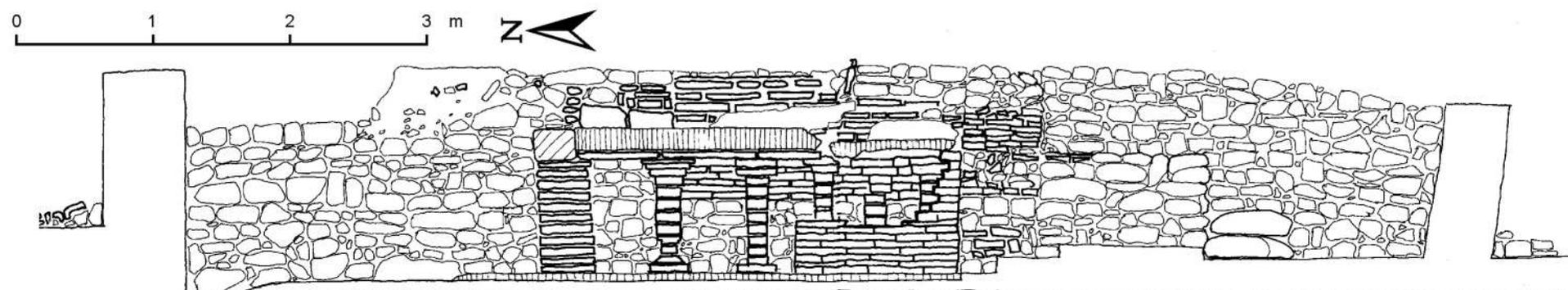


Fig. 17. Objectif no 2. Section nord-sud, pièces nos 3, 3a.



Fig. 16. Objectif no 2. Seuil dans la pièce no 3.

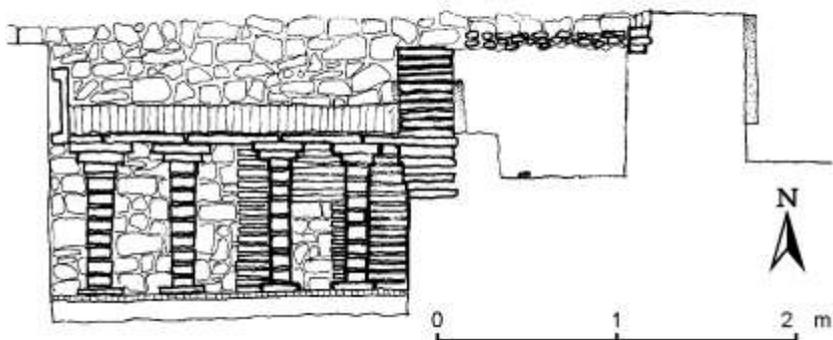


Fig. 18. Objectif no 2. Section est-ouest, pièces nos 3, 6.

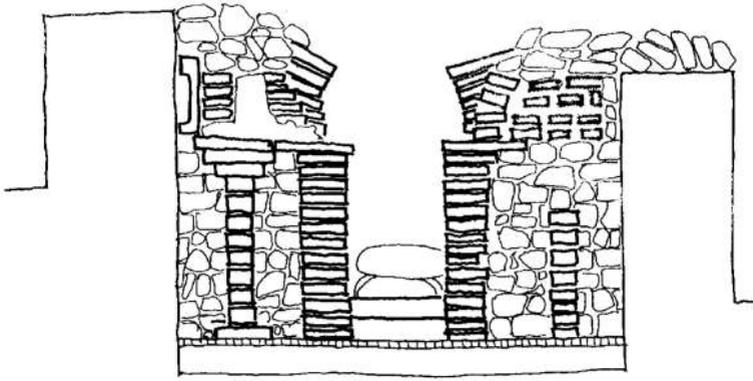


Fig. 19. Objectif no 2. Section à travers la bouche du fourneau.



Fig. 22. Objectif no 2. Section est-ouest, pièces nos 3, 6.



Fig. 20. Obiectiv no 2. Tegulae mammatae in situ.



Fig. 21. Obiectiv no 2. Bassin no 6.



Fig. 23. Objectiv no 2. Bassin no 2.



Fig. 24. Objectiv no 2. Bassin no 2.



Fig. 25. Objectif no 2. La pièce no 1 et la muraille nord de la cour.



Fig. 26. Objectif no 2. Le mur de soutènement de la terrasse.